



ECOLE EUROPEENNE DE Luxembourg I

**PROCEDURE A SUIVRE FACE A UN CAS DE HARCÈLEMENT,
INTIMIDATION, EXTORSION, CHANTAGE, RACKET,
VIOLENCE PHYSIQUE, MORALE, PSYCHOLOGIQUE**

Les élèves doivent savoir que face à ces comportements, le niveau de tolérance de l'école est égal à « zéro », que les victimes seront protégées et que des sanctions très lourdes peuvent être prises.

Il faudra distinguer ce qui relève de la plaisanterie, des chamailleries d'un moment, sans conséquences et ce qui relève du délit. Tous les membres de la communauté éducative sont priés de dénoncer ces comportements. Toute dénonciation sera traitée avec la plus grande discrétion.

TEMOIGNAGE

1. Nom et qualité de la personne présentant le rapport (témoin) : Préciser la relation avec les élèves concernés

.....
.....

2. Nom de la victime présumée :

.....

3. Nom du ou des agresseurs présumé(s) :

.....

4. Comment le témoin a-t-il eu connaissance des faits ?

.....

5. Description des faits :

.....
.....
.....

6. Description des démarches entreprises :

.....
.....
.....

7. Autres témoins :

.....
.....

8. Autres informations importantes pouvant être apportées :

.....
.....
.....

Date et signature :

SUIVI DU DOSSIER

Date:

1. Personnes contactées :

.....
.....
.....

2. Démarches entreprises :

.....
.....
.....

3. Interventions de professionnels internes ou externes :

.....
.....
.....
.....

4. Mesures disciplinaires éventuelles :

.....
.....
.....

Signature du responsable du suivi:

SUIVI DU CAS

- Date

- Date

- Date